

VILLE DE ROYAN

Arrondissement
de
Rochefort

Département
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal

Séance du 27 Novembre 1954

OBJET

Régularisation
de Crédits

54105

Convention du

Approuvée le

Le 27 Nov. mil neuf cent cinquante quatre le Conseil Municipal de
Royan, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Brusset

Étaient présents: MM. Brusset, Delsalle, Seagnet, Reutin, Castelnaud, Cousinet, Gausse, Pouget, Laurent, Coumil, Guillaud, Chaut, Simon Demeq, Etcheber, Bourdeille, Marteau, Kelle Feuché, M. Bourdanneau Martaud, Rochedereux, Dufour, Regazani, Grussenmeyer, Papeau, Guichoua formant la majorité des membres en exercice.

Étaient représentés:

M. Etcheber a été élu Secrétaire.

M. le Président ouvre la séance

Le 26 février 1953, le Conseil Municipal a accepté le devis présenté par M. GALLAND pour réparation de l'escalier d'accès pour la Plage de Pontaillec.

La dépense a été de 190.087 francs qui a été mandatée sur le chapitre " Dépenses imprévues "

D'autre part, une redevance de 600 frs a été versée aux Domaines pour les terrains du Fort.

M. le Percepteur demande de régulariser ces dépenses par une délibération les imputant sur le crédit " dépenses imprévues ".

LE CONSEIL MUNICIPAL DECLARE

- que la dépense de 190.087 frs réglée à M. GALLAND pour réparations de l'escalier d'accès à la Plage de Pontaillec
- que la redevance de 600 frs réglée à l'Administration des Domaines pour le terrain du Fort,

ont été imputées à juste titre sur les dépenses imprévues du B.P 1953 et demande à M. le Préfet de bien vouloir viser cette délibération pour régularisation auprès de M. le Receveur-Percepteur.

Adopté à l'unanimité.



Pour le Délégué-Maire,

roualle

APPROUVE
ROCHEFORT S/MER le 28 déc.1954
Le Sous-Préfet
signé:illisible

POUR COPIE CONFORME
MAIRIE DE ROYAN, le 31 déc.1954



Maire
1954

Louise